CONSEIL - AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE

axylis
Le plaisir d'entreprendre

Dossier financier

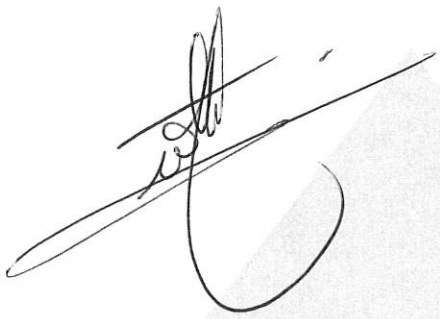
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

SARL ABERIA TELECOMMUNICATIONS

229 RUE BEAU DE ROCHAS

34500 BEZIERS

Certifié exact
Le Gérant



www.axylis.fr

SARL ABERIA TELECOMMUNICATIONS

229 RUE BEAU DE ROCHAS
PAE MERCORENT
34500 BEZIERS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

	Pages
- Attestation des comptes	1
COMPTES ANNUELS	
- Bilan actif-passif	2 et 3
- Compte de résultat	4 et 5
- Annexe	6 à 9
- Détail des comptes bilan actif passif	10 à 13
- Détail Compte de résultat	14 à 18
DOSSIER FISCAL	
- Liasse 2065	19 et 20
- Liasses 2050 à 2059-F	21 à 39
DOSSIER DE GESTION	
- Soldes intermédiaires de gestion	40
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	41 à 45

AXYLIS CONSEIL
417 RUE LT DE MONTCABRIER
TECHNOPARC MAZERAN
34500 BEZIERS
04 67 30 48 30

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	81 998	78 177	3 822	6 548	2 726-	41.63-
	Fonds commercial (1)	91 452		91 452	91 452		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	96 847	45 546	51 301	58 325	7 024-	12.04-
	Installations techniques, matériel et outillage	4 136	3 372	764		764	
	Autres immobilisations corporelles	118 260	96 563	21 697	28 955	7 258-	25.07-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 635		4 635	4 635		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	10 475		10 475	10 475		
	Total II	407 803	223 657	184 145	200 390	16 245-	8.11-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	99 248		99 248	28 333	70 915	250.29
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	71 325		71 325	54 214	17 111	31.56
	Avances et acomptes versés sur commandes				4 260	4 260-	100.00-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	971 327	23 182	948 144	872 827	75 317	8.63
	Autres créances	39 266		39 266	45 316	6 051-	13.35-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	410 060		410 060	710 060	300 000-	42.25-
	Disponibilités	1 361 779		1 361 779	1 072 309	289 470	27.00
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	33 881		33 881	51 224	17 342-	33.86-
	Total III	2 986 885	23 182	2 963 703	2 838 542	125 161	4.41
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 394 688	246 840	3 147 848	3 038 932	108 916	3.58

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 10 475
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000)	20 000	20 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 053	2 053		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	969 709	1 178 891	209 181-	17.74-
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	810 106	490 819	319 287	65.05
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 801 868	1 691 762	110 106	6.51
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		727	727-	100.00-
	Concours bancaires courants	611	855	243-	28.46-
	Emprunts et dettes financières diverses	718	718		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		109 068	109 068-	100.00-
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	357 316	541 377	184 061-	34.00-
	Dettes fiscales et sociales	494 555	266 101	228 454	85.85
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	105 545	127 694	22 149-	17.35-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	387 234	300 630	86 605	28.81
	Total IV	1 345 980	1 347 170	1 190-	0.09-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 147 848	3 038 932	108 916	3.58
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 345 980	1 238 103		

ABERIA TELECOMMUNICATIONS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 20 000 €
SIEGE SOCIAL : 229 RUE BEAU DE ROCHAS
PAE MERCORENT
34500 BEZIERS
393 421 086 RCS BEZIERS

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 7 MAI 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 810 106 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice	810 106 €

Affectation :

Aux associés à titre de dividendes	200 000 €
Le solde au poste « Autres réserves »	610 106 €

Ainsi, chaque part recevra un dividende de 400 €, le montant éligible à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158, 3-2° et 4° du C.G.I s'élève à 89 200 € et le montant non éligible à 110 800 €.

Les dividendes seront mis en distribution à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

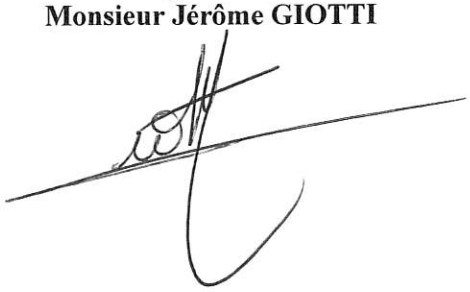
Conformément aux dispositions légales, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

- **Exercice clos le 31 décembre 2022** : 700 000 € soit 1.400 € par part sociale. La quote-part éligible à l'abattement de 40 % s'élève à 312.200 €.
- **Exercice clos le 31 décembre 2021** : 500 000 € soit 1.000 € par part sociale. La quote-part éligible à l'abattement de 40 % s'élève à 223.000 €.
- **Exercice clos le 31 décembre 2020** : 200 000 € soit 400 € par part sociale. La quote-part éligible à l'abattement de 40 % s'élève à 89.200 €.

Vote de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 7 mai 2024

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La gérance
Monsieur Jérôme GIOTTI



CONSEIL - AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE

axylis
Le plaisir d'entreprendre

Dossier financier

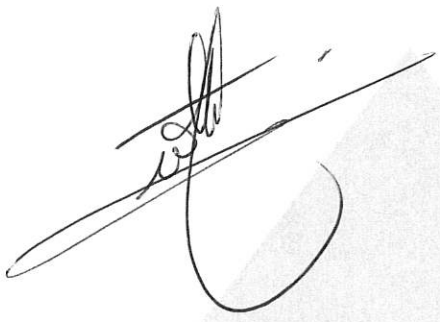
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

SARL ABERIA TELECOMMUNICATIONS

229 RUE BEAU DE ROCHAS

34500 BEZIERS

Certifié exact
Le Gérant



www.axylis.fr

SARL ABERIA TELECOMMUNICATIONS

229 RUE BEAU DE ROCHAS
PAE MERCORENT
34500 BEZIERS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

	Pages
- Attestation des comptes	1
COMPTES ANNUELS	
- Bilan actif-passif	2 et 3
- Compte de résultat	4 et 5
- Annexe	6 à 9
- Détail des comptes bilan actif passif	10 à 13
- Détail Compte de résultat	14 à 18
DOSSIER FISCAL	
- Liasse 2065	19 et 20
- Liasses 2050 à 2059-F	21 à 39
DOSSIER DE GESTION	
- Soldes intermédiaires de gestion	40
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	41 à 45

AXYLIS CONSEIL
417 RUE LT DE MONTCABRIER
TECHNOPARC MAZERAN
34500 BEZIERS
04 67 30 48 30

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Fonds commercial	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	173 450		
Installations générales agencements aménagements des constructions	96 847		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 043		1 093
Installations générales agencements aménagements divers	15 324		
Matériel de transport	3 305		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	91 687		7 942
TOTAL	210 207		9 035
Autres participations	4 635		
Prêts, autres immobilisations financières	7 546		2 929
TOTAL	12 181		2 929
TOTAL GENERAL	395 838		11 964

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			173 450	173 450
Installations générales agencements aménagements constr.			96 847	96 847
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 136	4 136
Installations générales agencements aménagements divers			15 324	15 324
Matériel de transport			3 305	3 305
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			99 630	99 630
TOTAL			219 242	219 242
Autres participations			4 635	4 635
Prêts, autres immobilisations financières			10 475	10 475
TOTAL			15 110	15 110
TOTAL GENERAL			407 802	407 802

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	75 451	2 726		78 177
Installations générales agencements aménagements constr.	38 522	7 024		45 546
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 043	329		3 372
Installations générales agencements aménagements divers	13 270	748		14 018
Matériel de transport	2 460	845		3 305
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	65 632	13 607		79 239
TOTAL	122 927	22 554		145 480
TOTAL GENERAL	198 378	25 280		223 657

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 726				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	7 024				
Instal.techniques matériel outillage indus.	329				
Instal.générales agenc.aménag.divers	748				
Matériel de transport	845				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 607				
TOTAL	22 554				
TOTAL GENERAL	25 280				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	21 834	1 348	0		23 182
TOTAL	21 834	1 348			23 182
TOTAL GENERAL	21 834	1 348			23 182
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 348			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	10 475	10 475	
Clients douteux ou litigieux	6 176	6 176	
Autres créances clients	965 151	965 151	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 081	6 081	
Taxe sur la valeur ajoutée	28 627	28 627	
Groupe et associés	347	347	
Débiteurs divers	4 210	4 210	
Charges constatées d'avance	33 881	33 881	
TOTAL	1 054 949	1 054 949	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	611	611		
Fournisseurs et comptes rattachés	357 316	357 316		
Personnel et comptes rattachés	169 274	169 274		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	103 392	103 392		
Impôts sur les bénéfices	104 847	104 847		
Taxe sur la valeur ajoutée	108 672	108 672		
Autres impôts taxes et assimilés	8 370	8 370		
Groupe et associés	718	718		
Autres dettes	105 545	105 545		
Produits constatés d'avance	387 234	387 234		
TOTAL	1 345 980	1 345 980		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	593			

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE ACANTHE	21 452			21 452	
CTM COMMUNICATION	70 000			70 000	
Total	91 452			91 452	

Le réglement ANC N° 2015-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1 er janvier 2016 a redéfini les
critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds
commerciaux.
Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.
Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Il ne fait l'objet
d'aucun amortissement. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est infèrieure à sa valeur
nette comptable, pour le montant de la différence.